



**HAL**  
open science

## Les mondes de l'architecture

Anne Bossé, Elise Roy

► **To cite this version:**

Anne Bossé, Elise Roy. Les mondes de l'architecture. France. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 17, pp.10-22, 2015. hal-01590961

**HAL Id: hal-01590961**

**<https://hal.science/hal-01590961>**

Submitted on 20 Sep 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# LES MONDES DE L'ARCHITECTURE

Anne Bossé et Élise Roy

Les conditions d'exercice du métier d'architecte paraissent aujourd'hui à maints égards mouvantes et incertaines et l'on n'a vraisemblablement pas encore pris la mesure des impacts de l'actuelle crise de l'immobilier et de la commande publique d'équipements, ni ceux d'une montée en charge des objectifs et des contraintes qui s'imposent parallèlement au travail des architectes.

Voilà plusieurs décennies qu'un champ de recherches polymorphe travaille sur ce que nous avons choisi d'appeler les *mondes de l'architecture*. La rupture avec le modèle exclusif de l'architecte-maître d'œuvre à l'ancienne étant désormais consommée (Chadoin, 2013 ; cf. la recension qui en est faite dans ce numéro), les chercheurs se sont plus récemment attelés à interroger le caractère collectif et l'importance des dimensions relationnelles dans le projet (Chombart de Lauwe, 2012). Le renouvellement des politiques et des actions publiques qui dessinent le contexte d'intervention des architectes a aussi fait l'objet de nombreux éclairages, sans toutefois faire retour spécifiquement sur ce que cela implique pour le travail architectural lui-même.

Ce dossier vise à continuer cette mise à jour des connaissances sur les transformations de la production architecturale et des métiers de la conception (Prost, 2014). On pense ici qu'actualiser la connaissance sur l'architecture en train de se faire relève, certes, de la recherche, mais aussi des savoirs d'action, au sens où cela peut nourrir la réflexion de la profession sur elle-même.

1 En référence au livre de Howard Becker *Les mondes de l'art*. Voir aussi l'ouvrage dirigé par Marc Perrenoud qui discute les apports aujourd'hui de cette notion (Perrenoud [dir.], 2013). Viviane Claude avait déjà proposé de préférer "mondes" à "champ", (in Biau, Tapie [dir.], 2009).

## CONVOQUER LA NOTION DE MONDES

La notion de mondes<sup>1</sup> nous paraît à même d'éclairer ces changements, parce qu'elle

oblige à y penser l'architecte comme un acteur parmi/avec d'autres, à ne pas penser les professions comme des groupes constitués. En termes théoriques, cette notion fait en effet valoir que ce qui constitue le métier, c'est ce que *font* les acteurs. L'architecture se pense avant tout comme une activité, demandant de considérer l'ensemble des tâches de ceux et celles qui y participent, d'accorder une importance aux différentes situations vécues qui permettent de déployer des compétences, d'acquérir des savoir-faire<sup>2</sup>.

L'analyse se porte alors plus particulièrement sur les coopérations, les transactions ou les négociations, comme également, à la suite de la théorie de l'acteur réseau (Akrich, Callon, Latour, 2006), sur le rôle des "non humains". Si au début des années 1990, on pouvait faire état d'une faible pénétration des apports de l'anthropologie des sciences et des techniques architecturale<sup>3</sup>, le contexte cognitif, interactionnel et matériel de l'émergence des idées et du processus de conception est maintenant mieux renseigné. De récentes ethnographies d'agences s'intéressent, par exemple, au travail avec les maquettes et à la fabrication des perspectives réalistes<sup>4</sup>.

La notion de mondes permet également de prendre en considération ce qui ne relève pas du face à face ou de l'interaction. Les marchés, les politiques territoriales ou encore la culture architecturale des élus et des habitants construisent aussi ces mondes<sup>5</sup>. L'architecte, lui, projette avec une idée des usagers, il dialogue mentalement avec ses concurrents au moment d'un concours, il conçoit en fonction des enjeux institutionnels tels qu'il les déchiffre... La notion de mondes permet ainsi finalement d'accorder au quotidien des métiers de la conception une place essentielle, contre ou du moins en complément, des analyses parfois plus portées vers les rhétoriques d'architectes reconnus.

<sup>2</sup> Cette approche construit des divergences au sein de la sociologie des professions. La notion de monde se centrant sur les activités et le savoir issu de ces activités considéré comme ayant un rôle dans la structuration même des entités professionnelles. Le texte de Valérie Rolle (in Perrenoud [dir.], 2013) sur les tatoueurs est une bonne illustration de cette approche, qu'elle oppose à celle de Florent Champy sur les professions. Un débat ouvert aussi sur *Métropolitiques.org* comme déjà évoqué dans l'appel à articles.

<sup>3</sup> Cf. le numéro 34 des *Cahiers de la recherche architecturale* intitulé "Concevoir" et notamment le texte de Robert Prost, mais aussi celui de Michel Callon.

<sup>4</sup> Cf. la monographie de Sophie Houdard sur Kengo Kuma (avec Chihiro Minato, 2009), qui relate bien la complexité des situations de créations, et son article "Peupler l'architecture. Les catalogues d'êtres humains à l'usage des concepteurs d'espace" (2013).

<sup>5</sup> Elle inviterait d'ailleurs à prendre en considération le Monde en lui-même, en tant que dimension mondialisée des espaces de pratiques et de conception, et en tant que questions inédites (économiques, sociales, culturelles) adressées à l'architecture.

À partir de cette notion, les auteurs des articles de ce dossier se sont en effet pour la plupart situés là où les places de l'architecte et des autres concepteurs se discutent, où les rôles se redéfinissent et s'expérimentent. Les enquêtes qui peuvent être basées sur des comparaisons de procédures, de processus, ou des études de cas dévoilent plusieurs des dynamiques qui traversent le travail architectural. Les textes s'organisent en trois ensembles : un premier sur les conditions de la maîtrise d'œuvre, un deuxième sur les évolutions de la conception elle-même, et un dernier sur les positionnements professionnels. Ils se complètent, se chevauchent parfois ou se contredisent, offrant une vue synoptique de la question que nous avons souhaitée traiter.

Notons que ce dossier a suscité des contributions n'émanant pas exclusivement de chercheurs mais aussi d'enseignants, d'architectes praticiens (parfois aussi enseignants et/ou chercheurs), comme de futurs professionnels. Ils permettent d'aborder les questions tenant à l'enseignement. Inscrits dans la rubrique Transpositions, composée d'articles courts, ils offrent cette variété des points de vue recherchée dans ce dossier.

### ARCHITECTES EN EXERCICE. EXERCICES ARCHITECTURAUX...

Les mondes de l'architecture semblent aujourd'hui être devenus des mondes de collaborations, de partenariats, et de concurrences exacerbées, au service d'une montée des exigences des commanditaires et de la nouvelle demande urbanistique adressée aux architectes et aux opérateurs notamment par les projets urbains.

Parmi les changements majeurs qui se sont imposés aux conditions d'exercice du métier d'architecte, durant ces dernières années, s'inscrivent sans conteste les contrats globaux et autres partenariats publics-privés. Ils redistribuent les jeux de partenariats traditionnels et bousculent les rôles et tours de rôles des protagonistes de la production du cadre bâti. L'article de Véronique Biau rend compte de la manière dont ces contrats ont été transposés en France, dans le sillage de pratiques anglo-saxonnes. Elle souligne le fait que ces nouveaux montages remettent en cause la tradition de la grande commande publique, et le dispositif de concours, et en viennent à déplacer la finalité même de

l'opération, dont la qualité est conditionnée au respect des coûts et des délais contractuels. L'architecture changerait-elle d'objet, et le bâtiment serait-il *in fine* ravalé pour le service lui-même ? *"On fait passer la qualité architecturale en contrebande"* dit un interviewé. Ces contrats redistribuent les lignes de forces des rapports habituellement entretenus entre client, concepteur et entreprise. Pour V. Biau et les architectes enquêtés, on en arrive à un véritable monde à l'envers : d'une part, parce que les architectes doivent désormais être plus en empathie avec le groupe partenaire qu'avec le commanditaire lui-même, d'autre part, parce qu'il n'a plus de poids sur le choix des entreprises, et qu'il n'a plus à être présent sur le chantier ! La question reste posée du risque d'une emprise économico-technique agissant contre la qualité architecturale et contre une véritable économie du projet. Mais l'enjeu, pour les architectes, est peut-être de s'essayer à ce type de commandes afin de parvenir à tirer leur épingle de ce nouveau jeu.

L'article proposé par Alexandru Neagu aborde des questions proches en s'attendant, pour sa part, au terrain de la production immobilière privée. Quelle place est-elle faite aux architectes et aux questions architecturales dans le processus de production immobilière contemporain ? Quels sont les rapports entre horizons de la production immobilière et horizons de la qualité architecturale et voit-on lignes et rapports de forces bouger ? D'un côté certains architectes, heureux élus des *short-list* dressées par les services d'urbanisme et les sociétés d'aménagement, vont pouvoir apparaître comme des partenaires incontournables pour les promoteurs. D'un autre côté, leurs ambitions en matière de qualité architecturale risquent de faire long feu, dès lors qu'il s'agit pour le promoteur de tenir l'équilibre financier commandé par le prix de cession initial du terrain, véritable cap pour lequel la qualité architecturale va pouvoir jouer comme une variable d'ajustement. Les logiques de commercialisation vont, quant à elles, imposer quelques formes et dispositifs "vendeurs", au détriment d'une réflexion plus globale sur la qualité du cadre de vie. Si l'on examine enfin les niveaux de rétribution des prestations, on note que ceux consacrés au marketing et à la commercialisation dépassent ceux consacrés aux différentes missions de l'architecte : voilà qui achève un portrait de l'architecte malmené.

Le dernier article abordant cette dimension des conditions juridico-économiques d'exercice du métier d'architecte est consacré à la question du rapport que les architectes entretiennent avec les marchés, en étant sous influence parallèle d'un système symbolique valorisant plus ou moins les différents types de programmes. C'est précisément en enquêtant sur des segments de marché sous-valorisés que Guy Tapie avance quelques éléments qui permettent d'approcher les rapports existant entre *monde* des doctrines et de l'architecture légitime, et *monde* de la production architecturale quotidienne. Au-delà d'une nécessaire spécialisation dans un segment de marché, commandée par la logique de la commande architecturale sur références, le sociologue veut voir une socialisation préférentielle des architectes et une spécialisation opérée par choix. Il montre que l'exercice architectural en terrain consenti s'accompagne d'une rationalisation symbolique, lorsque l'immobilier de bureaux est un espace où l'on va pouvoir s'essayer au *high tech*, lorsque intervenir dans l'existant ouvre sur un art du chantier et un travail privilégié avec les entreprises, et lorsque la maison individuelle est l'occasion de tenter des innovations sur les usages... C'est aussi la diversité des modes d'agir des architectes qui ressort de cet article : maîtres d'œuvres et concepteurs, ils sont aussi prestataires d'une somme de services qui échappent pourtant souvent à la valorisation financière.

### LES TERRITOIRES DE LA CONCEPTION

Cette complexification du système d'acteurs modifie nécessairement la conception, placée au centre de ces arbitrages individuels et collectifs. Les stratégies de conception des architectes ont également dû être renouvelées en réponse à de nouvelles ambitions fixées aux interventions sur le cadre de vie, en terme processuel d'une part pour répondre à de nouvelles exigences environnementales, de nouvelles exigences démocratiques, de nouvelles manières de faire la ville par le projet urbain, et d'autre part, pour se saisir de nouvelles questions urbaines comme la ville événementielle, la régénération des friches industrielles, le renouvellement des grands ensembles...

Les politiques urbaines doivent maintenant composer avec les politiques touristiques ou événementielles qui dictent parfois fortement les choix

d'intervention sur la ville en contrepoint à des logiques opérationnelles plus classiques. Le texte de Emmanuelle Gangloff montre ainsi comment la ville événementielle, qui trouve actuellement son essor, concourt au développement de la scénographie urbaine, comme discipline mais surtout comme champ de pratiques multiples. Les politiques urbaines preneuses de récit symbolique et mises en concurrence sur le registre de l'attractivité concourent à créer un marché de l'installation éphémère dans l'espace public, qui ouvre des espaces de conception aux scénographes qui sortent dans la rue mais aussi aux architectes, aux artistes ou aux designers. L'auteure explique que c'est finalement la compétence scénographique qui importe : conception de lieux de représentations, maîtrise spatio-temporelle, usage d'un décor sont des savoir-faire fortement appréciés pour les interventions dans l'espace public, où la gestion de flux, de la sécurité, de l'accueil du public sont essentielles (des services dédiés sont mis en place dans les municipalités).

À côté du déploiement de l'éphémère, la durabilité fait aussi évoluer les cadres de travail des architectes. Michael Fenker, Isabelle Grudet et Bendicht Weber choisissent d'observer le projet de la ZAC Lyon Confluence, exemple des effets du développement des objectifs de durabilité. La demande d'innovation et l'instabilité générée par l'arrivée du développement durable dans le projet – nouveaux acteurs qui participent en cours de route, rédaction d'une charte, obtention du label *Concerto*, etc. – offre selon eux un moment propice à la compréhension de la manière dont évolue le "système", ici comment s'imbriquent structure de la maîtrise d'œuvre urbaine, cadre de coopération et d'interactions sur deux îlots en particulier, et dispositif architectural. Les exigences énergétiques qui deviennent centrales dans les projets architecturaux (îlots A, B et C) focalisent les négociations, les débats et les arbitrages autour du projet, dont les auteurs donnent à lire deux histoires différentes. Les postures professionnelles peuvent être campées et en tension, notamment entre qualité architecturale et performances énergétiques, et mener à des compromis architecturaux, ou elles peuvent donner lieu à des processus de "conception-recherche" pour des jardins d'hiver

suspendus par exemple, chacun (promoteur, architecte) trouvant à “approfondir ses préoccupations spécifiques dans un cadre d’investigation commun” à partir d’un travail sur un prototype.

La notion d’ambiances vise, de même, à travailler en réciprocité l’espace architectural et le processus de projet. Investies dans ce dossier par Céline Drozd, les ambiances articulent le questionnement entre espaces vécus et cadres de coopération entre maîtrise d’ouvrage et maître d’œuvre. Dans ce texte, c’est avant tout la figure de l’architecte concepteur qui est questionnée, comme celui qui cherche à maîtriser les paramètres d’ambiances des lieux, qui projette l’atmosphère dans laquelle plonger les usagers. Aussi l’ambiance est-elle un des points révélateurs des négociations, “faire perdurer l’intention d’ambiance” au fil du processus est central pour les architectes. L’auteure compare comme précédemment deux récits d’opérations et montrent les enjeux d’un processus de conception partagée pour l’un – le projet des Thermes de Bad Aibling, Behnisch Architekten – et d’un processus plus hiérarchique où l’architecte délimite un périmètre de décision sur les choix de conception – le projet des Docks au Havre, Ateliers Jean Nouvel. Attentes initiales du maître d’ouvrage, bâtiment conçu, et perception des ambiances projetées par les usagers s’y articulent très différemment, questionnant les effets de la posture du concepteur. C. Drozd montre également, comme M. Fenker, I. Grudet et B. Weber, des évolutions suscitées par la qualité environnementale, tel un appui sur d’autres compétences (en Allemagne est née la profession de *physics engineer* “d’ingénieurs d’ambiances”) ou la mise en place de nouveaux outils collaboratifs de conception.

La conception est mise à l’épreuve de ces relations nouvelles, obligeant l’architecte à s’adapter et à évoluer éventuellement dans sa manière de faire : collaborer au plus tôt, opter pour un rôle de coordonnateur et moins d’auteur, reconnaître l’importance de la maîtrise d’usage, ou vouloir acquérir les compétences nécessaires pour plier les questions environnementales aux intentions architecturales. La conception qui semble à certains moments se trouver restreinte (cf. V. Biau, A. Neagu), se normaliser, ou devoir s’exprimer dans d’autres types d’objets pour

se déployer (E. Gangloff), se dynamise aussi à l’épreuve de nouvelles exigences techniques, sociales, ou des possibilités ouvertes par l’évolution des politiques urbaines.

## POSTURES, TRAJECTOIRES, STRATÉGIES

L’idée de profession ne doit pas masquer la diversité des modes d’exercice de l’architecture. Postures et parcours sont ici déterminants. Les effets de contexte et le caractère mouvant des situations renforcent peut-être les logiques et les stratégies pour se situer au regard de cette identité professionnelle, certes de plus en plus hybride mais qui reste une ressource, imposant ses effets de distinction et de socialisation. Cette partie du dossier se prolonge par des articles courts qui témoignent aussi de ces questions, et permettent d’aborder l’enseignement et ses évolutions.

Les architectes vont pouvoir revendiquer certaines postures ou partis pris, qui tendent aujourd’hui à remplacer une forme de vision doctrinaire du champ qui prévalait auparavant. Ainsi l’article d’Élise Macaire rend compte d’un mouvement de retour des architectes à la participation, qui s’exprime dans les expériences conduites par des collectifs. À l’aide d’un travail de recensement d’expériences et d’entretiens conduits auprès de ces collectifs, opérateurs de participation, l’auteur met en exergue les convictions qui guident quelques architectes vers ce terrain d’une nouvelle offre de participation. “Dans ce cadre le rôle de l’architecte se voit redéfini, il repose essentiellement sur la capacité à constituer un collectif de travail.” On *ménage* le territoire soit par initiative citoyenne, soit en réponse à de nouveaux attendus des politiques urbaines. On y travaille dans les espaces publics à coups de micro-architectures, ou d’installation de situations, qui valent finalement plus que les réalisations elles-mêmes<sup>6</sup>. Ainsi, l’article souligne le rôle important joué par le récit de ces expériences, qui permet de restituer la démarche éphémère aux habitants, et constitue le porter à la connaissance des résultats aux décideurs. Ces observations

<sup>6</sup> On trouve dans cet article des enjeux livrés dans le texte d’Emmanuelle Gangloff. On y retrouve surtout les mêmes acteurs, dont la plupart de ces collectifs, pointés par l’une comme une demande de la ville éphémère et relevant avant tout de la scénographie qui prend son essor, et pour l’autre comme un mouvement éthique d’architectes engagés. En creux se dévoile alors la position des auteurs elles-mêmes - l’une scénographe l’autre engagée dans un de ces collectifs - et le jeu des points de vue disciplinaires sur ces mondes de l’architecture.

mettent donc en évidence le rôle de plus en plus important joué par le récit dans la pratique architecturale (Camus, 1999).

Nancy Ottaviano aborde également la question du positionnement des architectes dans le travail avec des habitants, *via* les enjeux des outils numériques. L'auteur dresse, à partir de l'interface numérique d'urbanisme collaboratif *Ville Sans Limite*, quelques grandes lignes de l'intrusion de cette culture numérique. Les équipes de conception s'hybrident (architectes, urbanistes, consultants en jeux vidéos, codeurs...), occupent des positions de médiateurs, et construisent leurs discours sur l'intelligence collective et les valeurs d'un monde connecté où chacun peut participer. En restituant son observation des ateliers utilisant l'interface sur *iPad* dans le cadre du projet de concertation de la ZAC de la Pompignane à Montpellier en 2013, elle nous plonge dans les invisibles de la conception numérique, les coulisses des datas où le code influence l'espace, qui permettent *in fine* les traductions des propositions habitantes. À chaque étape du processus les marges d'interprétation des graphistes restent immenses, ils sont ainsi interpellés sur un versant éthique, comme traducteur, comme interprète et comme auteur : comment conserver ce qui s'est dit et exprimé en atelier ; comment passer à une synthèse collective. Cette expérimentation, comme d'autres tentatives de participation citoyenne, butte pour l'instant sur son insertion dans les processus opérationnels du projet urbain, lorsqu'il démarre et que les *vrais* urbanistes reprennent le terrain.

À côté de ceux qui cherchent à développer d'autres contextes de travail, en collectif, dans le faire ensemble ou faire avec de nouveaux outils, la quête de la pratique en libéral évolue elle aussi. En s'attelant à l'analyse de contenu de deux ouvrages qui renouvellent le genre du livre d'architecte, l'article proposé par Margaux Darrieus touche à la question du parcours professionnel et des stratégies que peuvent ou doivent déployer de jeunes architectes pour se faire (re)connaître. En faisant le récit de leur parcours d'agence, plus que de leurs réalisations ou de leurs convictions, LAN et Nicolas Toury ont récemment livré des ouvrages de *personal branding*, qui montrent des architectes

décomplexés face aux nouvelles exigences communicationnelles du champ architectural. "Se mettre en scène dans des récits autobiographiques est un exercice que les architectes s'imposent dans leur course à la reconnaissance". L'auto-édition apparaît en effet comme un bon moyen de se faire connaître pour accéder à la commande, et la publication d'un ouvrage sert aussi les ambitions symboliques que l'on sait fortes dans le champ. Le fait que ces jeunes architectes éprouvent le besoin de raconter leur métier, plus que de parler d'architecture est assez significatif d'une rupture avec la figure idéalisée de l'architecte créateur, pour la faire gagner en quotidienneté (il est vrai mise au goût de l'extraordinaire dans ces ouvrages).

Le texte de Maelle Tessier, retraçant le quotidien d'un architecte récemment installé dans sa propre structure vient témoigner, en écho à l'article de M. Darrieus, des tensions spécifiques à cette période de construction d'une "identité". Elle y donne à voir les juxtapositions brutales, du peu important et du crucial, du banal et de l'extraordinaire, des situations qui sont au cœur de la profession aujourd'hui.

### EFFETS RETOURS : ENSEIGNER, S'EXERCER

Qu'en est-il de l'enseignement dispensé dans les écoles d'architecture vis-à-vis de l'ensemble ces questions ? Toujours hésitants entre l'horizon d'une formation professionnelle dont la ressource spécifique est la maîtrise du processus de projet d'espaces et de sa tenue jusqu'à leur réalisation et leur construction et l'horizon d'une formation supérieure tendue vers le modèle universitaire, l'enseignement dans les écoles d'architecture fait l'objet de débats<sup>7</sup>. Est-ce que tous les mondes sont bien représentés, ou bien l'un l'emporte-t-il sur d'autres ? Comment l'enseignement parvient-il à se réformer pour suivre les évolutions du métier d'architecte ?

<sup>7</sup> Au premier, a répondu la mise en place de l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), au deuxième la réforme LMD, et plus récemment la mise en musique par les écoles de la récente loi de juillet 2013 sur les universités et l'enseignement supérieur.

Différents articles de formats courts donnent à voir quelques-uns des enjeux reliant mondes de l'architecture en redéfinition et offres d'enseignements. Celui de Jean-François Roullin instruit l'épineuse question de savoir s'il est important de faire entrer le monde réel dans

les écoles, au risque d'un simulacre, ou si l'enseignement dispensé pour la formation des architectes doit plutôt se fixer pour objectifs de préparer les étudiants à être à même de continuer leur formation sur le terrain. Il prend le parti de la deuxième hypothèse : "former d'abord à une discipline, à son intelligence pour mieux former au métier de maîtrise d'œuvre, comme à tous les métiers de l'architecture". Alexandra Debaque, Nathalie Duez et Olivier Tourame, avec l'ensemble de leur groupe d'étudiants en *formation professionnelle continue* à l'ensa Nantes, font part, quant à eux, "professionnels de la profession", de leurs parcours à l'envers et de leur conquête d'un véritable monde qu'est celui de la culture critique du contexte dans lequel ils interviennent déjà au quotidien. Cette critique d'un monde auquel on veut appartenir rejoint le texte d'Anne Bossé sur l'expérience d'un jury HMONP, temps particulier, condensant de multiples enjeux. Elle veut par ce texte (se) rappeler que l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) doit bien avant tout être ce temps de réflexion et de positionnement du jeune Architecte Diplômé d'État sur son parcours professionnel, ses convictions et la dimension éthique du métier.

L'article écrit par Chérif Hanna et Jean-Yves Petiteau développe, quant à lui, un propos réflexif sur une expérience pédagogique menée à l'ensan, qui a su faire entrer dans la formation des futurs architectes de nouvelles postures professionnelles, convaincues de l'importance de la participation, en s'appuyant sur les apports des sciences sociales. Pour les auteurs, la force de l'esprit de participation aboutirait à un véritable déplacement du projet. Dans le texte *Learning from Kigali*, il n'est pas question de participation, à proprement parler, mais on lit la posture d'architectes-enseignants, soucieux de faire une juste place aux modes d'habiter locaux. Guillaume Sardin et Laureline Guilpain restituent une forme de workshop engagé avec des étudiants du Département d'architecture de l'Université du Rwanda. Portant un regard perplexe sur les formes du développement urbain proposées pour cette ville, par une équipe de concepteurs et de prestataires d'études occidentale, il s'agit de témoigner des urbanités rwandaises préexistantes : "les témoins pouvaient être des personnes, des lieux ou bien des situations". Les résultats de ce travail viennent pointer un

fossé existant entre la ville standard projetée dans le master plan, et le contexte existant. Cette démarche constitue une autre manière d'accorder une place légitime aux ressources du territoire et de tenter de rompre avec une tendance à l'ethnocentrisme planificateur. Sans manichéisme, les auteurs plaident pour un urbanisme ménageant un équilibre entre modes d'habiter existants et organisation nécessaire du développement urbain et économique de la ville : il s'agit bien d'imaginer les apports d'un dialogue entre deux mondes.

À la lecture de l'ensemble des textes de ce dossier ayant répondu à notre appel *aux mondes*, on constate une prédominance du personnage de l'architecte : les travaux pour la plupart le suivent en effet dans l'évolution de ses coopérations, de ses questions, de ses expériences. Ce dossier met en évidence un champ d'expériences complexe où l'architecte est travaillé par des horizons d'actions en tensions : les registres de ses actions sont tout à la fois symboliques, théoriques, techniques, économiques, déontologiques et de convictions. On y perçoit aussi comment les mondes de la commande et de la demande d'architecture sont mouvants : nouveaux outils, nouveaux objectifs, nouveaux processus de production immobilière et nouvelles postures redistribuent les acteurs de l'intervention sur le cadre de vie et recomposent le travail architectural lui-même, voire parfois le réduit.

Alors que les négociations ont été dans ces travaux le plus souvent restituées à partir d'entretiens, on peut pointer l'intérêt qu'il y aurait à recourir plus fortement à la méthode ethnographique, pour viser au plus près l'architecture en train de se faire. L'usage de cette méthode, notamment la démarche inductive et la primauté accordée à l'observation de situations afin de remonter aux règles, instruments et pouvoirs qui agissent en situation, offrirait des descriptions utiles de là où se fabriquent aussi les mondes de l'architecture.

## BIBLIOGRAPHIE

**AKRICH, M., CALLON, M., LATOUR, B.** [2006]

*Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, École des mines, 304 p.

**BECKER, H. S.**, [1988]

*Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.

**CAMUS, C.**, [1999]

“Dire le faire. Présentations d'architectes ou présentations d'œuvres”, *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°2-3.

**CHADOIN, O.**, [2013]

*Être architecte, les vertus de l'indétermination. De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel*, Presses universitaires de Limoges, (2006).

2011, “Profession architecte”, *Métropolitiques*, 14 octobre 2011, [En ligne], disponible sur <<http://www.metropolitiques.eu/profession-architecte.html>>.

**CHOMBART DE LAUWE, P.** [dir.], [2012].

*Le projet négocié*, Paris, PUCA Recherche n°206, octobre.

**CLAUDE, V.**, [2009]

“Histoire des mondes des professionnels de l'urbain : quelques effets structurants”, in Biau, Tapie, *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, p. 63-72.

**HOUDARD, S.**, [2013]

“Peupler l'architecture. Les catalogues d'êtres humains à l'usage des concepteurs d'espace”, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2013/4, vol. 7, n°4, p. 761-784.  
2009, *Kuma Kengo. Une monographie décalée*, Éditions donner lieu.

**PERRENOUD, M.** [dir.], [2013]

“Les mondes pluriels de Howard S. Becker. Travail sociologique et sociologie du travail”, Paris, La Découverte.

**PROST, R.**, [2014]

*Pratiques de projet en architecture, le tournant silencieux*, Gollion, In Folio.

**Sources**

*Les Cahiers de la recherche architecturale*, dossier “Concevoir”, n°34, 4<sup>e</sup> trimestre, 1993.